



A résultats exceptionnels Gratification exceptionnelle

Jusqu'à 400 € pour les agents OUIGO !

Les excellents résultats de OUIGO en 2014 conduisent à récompenser les agents par l'octroi d'une gratification exceptionnelle.

Sous la pression de la CFDT, la Direction OUIGO a pris la décision de récompenser les entités opérationnelles contribuant significativement à la production OUIGO.

Cette gratification exceptionnelle complète ainsi le dispositif national « La Prime » :

Les entités pouvant prétendre à la GRATEX sont :

- le Technicentre de Lyon Gerland TLG
- les équipes maintenance et propreté du Technicentre PACA
- le roulement 100A de l'UP Scaronne de l'ET Rhône Alpes
- l'entité OUIGO de l'ECT de Lyon

Seuls les agents des qualifications B à E peuvent prétendre à la GRATEX, au prorata de leur temps de travail annuel.

La liste nominative des agents sera définie par le DET de chaque établissement concerné. Les agents qui bénéficieront de la GRATEX seront informés par leurs managers durant le mois d'avril, le versement intervenant en avril ou mai en fonction des établissements.

La CFDT déplore que les Centres Relation Clientèle de Valence et St Etienne ne soient pas associés à la GRATEX. Cependant dès 2013, la CFDT a obtenu le versement d'une gratification spécifique (GIPEC). Sa moyenne annuelle est supérieure à la GRATEX.

OUIGO

Un modèle économique et social négocié par la seule CFDT, qui prouve que d'autres organisations du travail sont possibles sans remettre en cause les fondamentaux que sont notre statut et notre réglementation du travail.

- C'est la CFDT qui a demandé une reconnaissance envers les salariés.
- Cela vient compléter le dispositif « la Prime »
- La CFDT demande la pérennisation du dispositif pour les autres années.
- Rapprochez-vous des délégués CFDT pour plus de précisions.



- La CFDT demande le paiement à tous les agents ayant contribué à la production OUIGO.
- La CFDT demande le paiement en somme uniforme.

CFDT CHEMINOTS
47-49, boulevard Simon Bolivar
75019 PARIS
Tél : 01 56 41 56 70
Fax : 01 56 41 56 71
contact@cfdtcheminots.org

